

NOM de l'école :

JEAN CARCY HERICY

Procès-verbal du Conseil d'école
Année scolaire 2021/2022

Tél 01 64 23 88 50 Courriel : Ce.0770165L @ac-creteil.fr	<input type="checkbox"/> Maternelle <input checked="" type="checkbox"/> <u>Elémentaire</u> <input type="checkbox"/> Primaire	<input checked="" type="checkbox"/> 1^{er} trimestre <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date Le 18/10/2021 De 18 H 05 à 19 H 55.
--	---	--	--

Présents :

Enseignants de l'école	<ul style="list-style-type: none">● Morel Jean-Charles● Liatard Corine● Verjus Pascale (18h25/19h55).● Lamare Claire	<ul style="list-style-type: none">● Jousse Louise●●●
Membres du RASED	<ul style="list-style-type: none">●●	<ul style="list-style-type: none">●●
IEN ou son représentant	<ul style="list-style-type: none">●	<ul style="list-style-type: none">●
DDEN	<ul style="list-style-type: none">●	<ul style="list-style-type: none">●
Parents élus	<ul style="list-style-type: none">● Le Meur Elodie● Mazzola-Beaufort Adeline● Collet-Chauffour Lucie● Olive Rémi (suppléant).	<ul style="list-style-type: none">●●●●
Le maire ou son représentant	<ul style="list-style-type: none">● Torres Yannick	<ul style="list-style-type: none">●
Conseiller municipal	<ul style="list-style-type: none">● Coppe Pascaline	<ul style="list-style-type: none">●
Autres membres invités	<ul style="list-style-type: none">●●	<ul style="list-style-type: none">●●
Absent(es) ● Terriac Isabelle (DDEN). ●	Absent(es) excusé(es) ● Coutisson David titulaire ALPEH ● Beaulaton Christine IEN Seine et Loing.	● Soja Stéphanie, enseignante. ● Charcosset Pierre titulaire ALPEH.

Président de séance : MOREL Jean-Charles	Secrétaire de séance : LAMARE Claire.
---	--

Ordre du jour.

POINTS CONSEIL DES MAITRES :

- / Scrutin du 08/10**.
- / Rappel sur le rôle et le fonctionnement du Conseil d'école.
- / Effectifs et répartition des élèves**.
- / L'équipe enseignante + AESH en CM1/CM2 pour cette année scolaire (2 élèves).
- / Organigramme, enseignants spécialisés rattachés à la circonscription Seine et Loing.
- / Règlement intérieur. Vote**.
- / Point sur la coopérative scolaire**.
- / La semaine sans cartable**.
- / Dépistage infirmier (CE2).

Questions à la mairie :

- / Point sur l'étude du soir**.
- / Spectacle de Noël.
- / **La cour** : réfection ?
- / Renouvellement du parc informatique (ordinateurs).

/Financement d'un(e) intervenant(e) sport.**

Points ALPEH :

/ Le règlement intérieur (modifications ?)**.

/ La rentrée de septembre : structure, effectifs**. Levée de l'ouverture conditionnelle d'une 6° classe.

/ Déroulement et bilan des 2 stages de réussite (juillet et août).

/ Application du protocole sanitaire.

/ Bilan financier de la coopérative scolaire**.

/ Scrutin du 08/10**.

/ Les exercices PPMS pour cette année scolaire.

/ Planning piscine pour cette année scolaire.

/ Le futur projet d'école.

/ Photos individuelles/classes.

/ La semaine sans cartable**.

/ Participation des classes au Carnaval (02/22) et à la kermesse (03/06/22) ? Aide si besoin de l'ALPEH ?

/ Présentation de principe du « banc des copains ». Adhésion des enseignants ?

/ Vente d'objets personnalisés ?

Questions à la mairie :

/ Etude du soir**.

/ Intervenant(e) financé(e) par la municipalité. Autre(s) intervenant(s) ?**

/ Point sur l'avancée des travaux/interventions prévus par la municipalité.

**** Points communs.**

La séance de travail débute **à 18 h 05.**

1/ Rappel sur le rôle et le fonctionnement du Conseil d'école :

Rôle et fonctionnement du conseil d'école (école) :

(articles 17, 18, 19, 20 du décret n°90-788 du 06/09/90 modifiés par décret n°2013-983 du 04/11/2013 (art. 1 et 2)).

Les partenaires (enseignants y compris spécialisés, représentants des collectivités territoriales, DDEN et parents du comité nouvellement élu) sont réunis en Conseil d'École pour informer, donner des avis et débattre sur la vie de l'école, animés par un souci : l'intérêt des enfants.

Parmi ses missions, le conseil d'école :

- Vote le règlement intérieur de l'école.

- Adopte le projet d'école.

- Établit le projet d'organisation de la semaine scolaire soumis à madame la DASDEN.

- Donne son avis et fait des suggestions sur la vie et le fonctionnement de l'école.

Il est consulté sur :

- Les activités pédagogiques, culturelles, sportives ... en relation avec les programmes nationaux.

- L'utilisation des moyens alloués à l'école.

- La restauration scolaire.

- L'hygiène scolaire.

- La protection et la sécurité des élèves.

- Les conditions d'inclusion des élèves handicapés.

- Les activités périscolaires.

Certains points relevant de la compétence du conseil des maîtres ne donnent lieu qu'à une information au sein du conseil d'école, il s'agit de :

- La composition des classes, les prévisions d'effectifs.

- L'organisation des aides spécialisées.

- Les principes de choix des manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers.

- Les conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves.

Rôle du délégué départemental de l'Éducation Nationale : désigné(e) pour 4 ans par l'inspecteur d'académie après avis du C.D.E.N, il (elle) peut intervenir individuellement sur :

- L'état et les besoins des écoles.

- L'entretien des locaux.

- Le fonctionnement et l'hygiène alimentaire des restaurants scolaires.

Les personnes présentes lors du conseil d'école sont l'équipe enseignante, les titulaires des associations de parents d'élèves, le ou la DDEN (délégué(e) départemental(e) de l'Education nationale) et deux membres de la municipalité. Mr Morel précise qu'il peut, en tant que Président du conseil, convier toute

autre personne, en fonction de l'ordre du jour (le périscolaire, des spécialistes médicaux, le médecin et l'infirmière scolaire...).

2/ Scrutin du 08/10 :

Le scrutin s'est exclusivement **fait par correspondance**.

231 inscrits. **117** votants. **26** bulletins nuls ou blancs. **91** suffrages exprimés. On note une participation **de 50,65 %**, soit une petite augmentation par rapport à l'an passé.

Elus titulaires : mesdames Mazzola-Beaufort, Collet-Chauffour, Le Meur. Messieurs Coutisson et Charcosset.

Elus suppléants : mesdames Topello, Lefevre, Dangin et Rousseau. Monsieur Olive.

3/ Effectifs et répartitions :

135 élèves.

Madame Verjus : 25 CP. **Madame Liatard** : 5 CP/25 CE1. **Madame Soja** : 28 CE2. **Madame Lamare** : 26 CM1.

M. Morel/Mme Jousse : 5 CM1/21 CM2.

AESH : Mme Blandine Valtz **en CM2** pour 2 élèves en situation de handicap.

L'ouverture conditionnelle de la sixième classe a été levée le 03/09/21 eu égard à l'effectif global.

4/ Organigramme de la circonscription SEINE ET LOING :

Christine Beaulaton, Inspectrice.

Cécilia Lacides, responsable administrative.

Lauriane Rousseau, CPC généraliste.

Aurélie Libersac-Semin, CPC à valence EPS.

Linda Collidor, PEMF itinérante.

Bénédicte Carraz, ERDC.

Adrien Guillaume, ERUN.

Mme Sander Tatiana, nouvelle enseignante référente pour les élèves en situation de handicap.

5/ Vote du règlement intérieur.

Monsieur Torres refuse de participer à l'étude et au vote du règlement, arguant du fait que ce document a été donné ce 18 en matinée. M. Morel confirme avoir reçu de la part de sa hiérarchie le dit document un peu avant le début des cours ce lundi. La transmission par courriel aux membres de l'instance a été faite en début de matinée. Il précise qu'il faudra certainement se réunir en conseil d'école extraordinaire en novembre. **Le règlement intérieur ne peut être voté** lors du prochain conseil d'école de février 2022. Le règlement intérieur, voté le **13/10/20** fait foi en attendant.

6/ Protocole sanitaire :

Monsieur Morel précise que le département 77 est passé au **niveau 1** (vert). La limitation des brassages **n'est pas obligatoire**. Les élèves qui souhaitent conserver le masque, en intérieur et/ou en extérieur, le peuvent. Les enseignants conservent le port du masque. Après les congés de la Toussaint, les classes reviendront « à la vie d'avant », en ce qui concerne les récréations et entrées. Il rappelle que depuis le début de la pandémie, les enseignants n'ont pas de pause durant les récréations, eu égard à l'organisation des récréations. Les équipes éducatives pourront se tenir sur le temps scolaire, ce qui n'est pas le cas depuis mars 2020. Pour le périscolaire, madame Coppé précise que la mairie aura davantage d'informations sous quelques jours (**lien avec les séances APC** par exemple).

7/Coopérative

Coopérative école : 1200 euros pour l'achat de ramettes, activité escape game, carnets de liaison.

Coopérative des classes : dons des parents 1605 euros.

Ventes de photos : 681 euros

Dons ALPEH : 340 euros ventes de sacs et gourdes

Les dépenses :

- intervention d'un conteur/conteuse

- 2 abonnements

- intervention peintre pour trois classes

- achat de petit matériel pour le travail manuel

Chaque classe a gardé 50 euros pour commencer l'année et le reliquat d'un montant de 1586 euros est réinvesti dans le projet « la semaine sans cartable », afin d'en diminuer le coût. Pour l'année scolaire en cours, chaque classe a reçu plus de 200 euros.

8/La semaine sans cartable :

Toutes les familles ont répondu positivement. Les informations sur les dates (**30 mai au 3 juin 2022 inclus**). Par ailleurs, les activités proposées ont été présentées à l'ensemble des familles.

Le montant s'élève pour le moment à 138 euros par enfant, celui-ci sera diminué en fonction des actions de l'ALPEH et d'une éventuelle participation exceptionnelle de la mairie. Pour le moment rien de précis n'est envisagé, hormis les ventes de chocolats et objets personnalisés.

La mairie a reçu 3 demandes d'aides financières pour ce projet de la part des familles.

8bis/ Projet sortie/interventions :

- Sortie envisagée au château de Vincennes (classes de Mmes Liatard et Soja) pour remplacer l'atelier « taille de pierre » de la semaine sans cartable.

La mairie est d'accord sur le principe pour une participation aux frais de transport. Une demande chiffrée devra être présentée par les enseignantes concernées.

- Une intervention sur le handicap sera reconduite cette année scolaire au Cycle 3.

9/ Etude du soir :

La mairie est d'accord s'il y a un minimum de 8 à 10 élèves. Les CP pourront être intégrés à partir du deuxième trimestre. Un sondage doit être effectué auprès des familles pour savoir si les parents préfèrent une étude surveillée ou dirigée.

Les études auraient lieu le lundi, mardi, jeudi de 16h30 à 18H et assurées par M. Morel ou Mme Jousse.

Les parents demandent à la mairie s'il est possible d'effectuer une double tranche de facturation pour les élèves qui intégreraient le centre après 18H.

Pour le moment la mairie ne se prononce pas. Se pose également la question de la récupération des élèves par un animateur. A voir en fonction de l'évolution du protocole sanitaire du périscolaire.

Monsieur Morel rappelle que le règlement de l'étude est sur le site communal.

10/ Photographe :

Le 17 janvier 2022. Même photographe que l'an passé.

11/ Piscine :

A/ Lundi et jeudi du 08/11 au 16/12 inclus : CP/CE1 et CE2.

B/ Lundi, mardi, jeudi et vendredi du 31/01 au 18/02/22 inclus : CM1/CM2

C/ Lundi et jeudi, du 23/05 au 30/06/22 inclus : CP.

M. Morel précise que ce planning est susceptible de modifications, eu égard à la situation sanitaire actuelle. Les familles concernées seront informées.

L'ALPEH fait remarquer que les actuels CM1 n'ont pu bénéficier que de très peu de séances de natation à cause de la pandémie et considère qu'une réflexion sur la nécessité d'intégrer des séances de natation pour les CM1 serait la bienvenue. M. Morel confirme qu'il n'est pas de son ressort d'attribuer les créneaux piscine. Par ailleurs, la politique départementale précise que les CM1 ne sont pas concernés par les séances de natation (hors double-niveau).

12/ Dépistage infirmier :

Un dépistage sera réalisé pour les élèves de CE2 en novembre et décembre par l'infirmière scolaire. Les familles seront prévenues.

13/SRAN : Deux sessions de stage ont eu lieu à Jean Carcy : une en juillet encadrée par M. Morel avec 6 élèves présents, une autre session en août encadrée par Mme Lamare avec 2 élèves présents.

Les parents s'interrogent sur les modalités de ce stage face au peu d'élèves présents.

14/ Exercice PPMS :

Un exercice incendie a eu lieu au mois de septembre. Tout s'est bien déroulé.

Un exercice alerte intrusion aura lieu le **23 novembre 2021**. Un mot d'information a été distribué aux familles.

15/ Projet d'école :

Le projet est en attente de validation. Il n'est pas finalisé (bilan des 3 années passées effectué).

16/ Carnaval :

L'école élémentaire ne souhaite pas participer au défilé mais est d'accord pour que les enfants viennent déguisés durant la journée.

Les représentants de la municipalité et de l'ALPEH expriment leur déception quant à cette absence de participation, d'autant plus que l'école maternelle participe au carnaval. Ils souhaiteraient que l'équipe

enseignante réfléchisse de nouveau à une éventuelle participation, dans l'intérêt des élèves.

17/Kermesse :

L'équipe enseignante souhaite pouvoir proposer un retour pédagogique du travail effectué durant la semaine sans cartable, aux familles (exposition... ?). Cela peut-il être intégré à la kermesse ? La date initialement prévue d'une kermesse par la maternelle le 3 juin 2022 doit être déplacée, car elle correspond à la dernière sortie de la semaine sans cartable.

18/Spectacle de Noël :

La mairie offre un spectacle aux classes. Les enseignants doivent faire parvenir un devis pour proposition.

19/Renouvellement du parc informatique :

14 ordinateurs. 10 fixes et 4 portables. Fourniture par la mairie.

Nouvelle demande : 30 ordinateurs potentiellement.

20/Intervenant(e) sport :

Pour le moment, il n'y a personne. Monsieur Morel contactera les autres écoles de la circonscription avant les congés à venir.

Se pose la question par les membres de l'instance, d'un(e) intervenant(e) en anglais sur la période 5 (mai/juin 2022).

21/Vente de chocolats de Noël (ALPEH) :

2 fournisseurs pour cette année scolaire. Possibilité de commander chez les 2. Commandes à effectuer avant le 12/11. Catalogues transmis aux familles avant les congés à venir.

22/Vente d'objets personnalisés :

Les dessins seront à fournir avant le 16/05/2022.

23/Banc des copains :

Principe : destiné à un(des) enfant(s) qui a (ont) le « blues », ou tout autre besoin particulier pour s'y asseoir et susciter ainsi un peu de bienveillance (initiative très fréquente au Canada).

Explications seront fournies en classe (projet citoyen). Implication des élèves dans la conception du banc ?

24/Marché de Noël à Héricy :

Il se tiendra les 4 et 5 décembre.

Une exposition de dessins d'élèves est envisagée sur le lieu de cette manifestation festive.

25/Point travaux :

- Les toilettes ont été repeintes cet été.
- Les stores de la classe de M. Morel sont réparés.
- Les boiseries du préau pourraient être repeintes d'ici au 8 novembre.
- M. Morel évoque la dangerosité de la cour par endroits (point signalé y compris sous l'ancienne mandature). M. Torres prend bonne note de ceci.
- Le changement du filtre du TBI de Mme Soja a été fait
- La télécommande de la climatisation de Mme Soja est de nouveau fonctionnelle
- Un stock d'ampoule pour TBI n'a pas encore été constitué mais est toujours prévu.
- La 6° classe est prête, en cas d'ouverture en septembre 2022.
- M. Morel remercie les services techniques qui ont œuvré durant l'été 2021.

La séance de travail s'est achevée à 19 h 55. **La date du conseil d'école extraordinaire (vote du règlement 2021/2022)** sera fixée et notifiée aux membres de l'instance avant **le 21/10**. A priori pour la mi-novembre. Le conseil d'école du second trimestre se tiendra le **10 février 2022**.

Le directeur :

JC Morel

La secrétaire de séance :

C. Lamare